



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE COORDONNATEUR REP+

(poste susceptible d'être vacant au 01/09/2024)

Texte de référence :

Circulaire n°2014-068 du 20 mai 2014 parue au BO n°21 du 22 mai 2014
<http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>

Conditions pour être candidat :

Un personnel enseignant titulaire ou contractuel, doté de solides compétences pédagogiques et organisationnelles ainsi que de connaissances des problématiques de l'éducation prioritaire. Une expérience d'enseignement en REP ou REP+ serait appréciée.

Profil du poste de coordonnateur du réseau REP+ JEAN MOULIN BRIVE, susceptible d'être vacant au 1/09/2024

Cadre général de la fonction :

Le coordonnateur de réseau exerce ses missions sous l'autorité conjointe des copilotes du réseau d'éducation prioritaire renforcé. Son action d'animation et de coordination s'inscrit dans le cadre du projet de réseau. Il est déchargé à **50%** pour l'exercice de sa mission de coordination du réseau.

Missions :

Le coordonnateur de réseau agit sous l'autorité des pilotes et en étroite collaboration avec les conseillers pédagogiques et les formateurs académiques, afin d'assurer :

Dans le champ pédagogique

- la mise en œuvre du programme des actions décrites dans le projet de réseau, suivant les priorités définies par le contrat réseau.
- l'aide à la définition, à la conception et à la réalisation des actions concourant à l'amélioration de la réussite scolaire et éducative.
- la recherche, le recueil et la diffusion de l'information utile au maintien de la dynamique de réseau par la connaissance et la mutualisation des actions dans les différentes unités d'enseignement ;
la mise en relation des acteurs et des partenaires du réseau, notamment les partenaires associatifs, et l'aide à la concertation des équipes ;
- la contribution à la mise en place des actions de formations des acteurs du réseau et la participation éventuelle à ces actions.

Dans le champ institutionnel et administratif

- le secrétariat du comité de pilotage de réseau : la préparation des réunions, le recueil des décisions, le suivi de la mise en œuvre, la rédaction et la diffusion des relevés de conclusions ;
- la contribution à la tenue du tableau de bord du réseau ;
- l'articulation entre le projet de réseau et les différents dispositifs déployés, notamment ceux qui relèvent de la politique de la ville et ceux qui relèvent de la Cité Educative, en développant les relations entre les écoles, le collège et les partenaires ;
- le cas échéant, la représentation de l'Institution scolaire dans les réunions des instances partenaires.

Évaluation :

L'exercice de la mission de coordination du réseau prioritaire REP+ est cadrée par une lettre de mission renouvelable par année scolaire, sur le fondement d'un rapport d'activité transmis au 31 mai aux pilotes du réseau et au référent académique de l'Education prioritaire. Ce bilan doit permettre :

- de redéfinir, par ajustements, les modalités d'intervention de l'année suivante,
- de suivre l'évolution des indicateurs retenus en priorité au sein du réseau.

Compétences requises

- Bonne connaissance des fonctionnements et des programmes du 1er et du 2nd degré
- Bonne connaissance des dispositifs conçus pour favoriser la réussite des élèves dans le cadre scolaire et hors temps scolaire (politique de la ville)
- Maîtrise des enjeux et problématiques pédagogiques et éducatifs de l'éducation prioritaire
- Aptitude à concevoir, coordonner et animer des projets /des plans d'action
- Aptitude au travail d'équipe, sens de la communication
- Capacité d'initiative, d'autonomie
- Capacités rédactionnelles, esprit de synthèse
- Maîtrise de l'usage des technologies de l'information et de la communication
- Maîtrise des enjeux de l'apprentissage de la langue écrite et orale en contexte de FLS

Situation administrative / Durée d'exercice

Le poste est rattaché au collège « tête du réseau » d'éducation prioritaire. La mission est **renouvelable chaque année et correspond à une quotité de 50%**.

Modalités de candidature

Lettre de motivation + Curriculum Vitae, transmis par voie hiérarchique à :

- ce.sg@ac-limoges.fr au plus tard le 21 juin 2024 délai de rigueur.

Modalités de sélection

Examen du dossier + entretien avec le jury de recrutement académique.

Critères d'évaluation des compétences du candidat

- 1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif
 - Connaissances des dispositifs de l'éducation prioritaire et des évolutions actuelles.
 - Connaissances des dispositifs conçus pour favoriser la réussite des élèves (accompagnement éducatif, école ouverte, conseil école/collège, etc.).

- Connaissances des dispositifs partenariaux.
- 2. Dans le domaine pédagogique et didactique
 - Connaissances des programmes (numérique compris) et du socle commun de la maternelle au collège.
- 3. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle
 - Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative, d'expression
 - Capacités à travailler en équipe et au travail dans le cadre de partenariats multiples
 - Capacités d'adaptation à des contextes variés
 - Aptitude à la communication
 - Sens de la représentation du système éducatif